

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TERREBONNE**

**AVIS DE CONVOCATION**

<b>A :</b>	<b>M. Jean-Marc Robitaille</b>	<b>M. Marc Campagna</b>
	<b>Mme Nathalie Bellavance</b>	<b>M. Frédéric Asselin</b>
	<b>M. Daniel L'Espérance</b>	<b>M. Clermont Lévesque</b>
	<b>Mme Marie-Claude Lamarche</b>	<b>M. Jean-Luc Labrecque</b>
	<b>M. Réal Leclerc</b>	<b>M. Sylvain Tousignant</b>
	<b>M. Denis Poitras</b>	<b>M. Michel Lefebvre</b>
	<b>M. Michel Morin</b>	<b>M. Stéphane Berthe</b>
	<b>M. Paul Asselin</b>	<b>M. Jean-Guy Sénécal</b>
	<b>Mme Marie-Josée Beaupré</b>	

Mesdames,  
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra **le lundi 22 février 2010 à 18h30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.**

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (068-02-2010);
2. Adoption de l'ordre du jour (069-02-2010);
3. Adoption du règlement numéro 1001-116 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de créer à même une partie de la zone 8869-89 la zone 8869-88 pour fins de parc et ajouter les usages « Hébergement, classe G, habitation à loyer modique », « garderie » et « maison de la famille » dans le résidu de la zone 8869-89 en front de la rue Rodrigue (070-02-2010);
4. Adoption du règlement numéro 104-2 – modifiant les règlements 104 et 104-1 (infrastructures dans la rue de l'Hortensia) ajout de dix lots et exclusion de deux lots au bassin de taxation de surdimensionnement (071-02-2010);
5. Adoption du règlement numéro 274-1 – modifiant le règlement 274 (travaux d'aménagement paysager dans une zone tampon le long du chemin Sainte-Claire et en arrière-lots du boulevard Laurier) ajout de dix lots et exclusion de deux lots au bassin de taxation (072-02-2010);
6. Adoption du règlement numéro 424-1 abrogeant le règlement numéro 424 – travaux d'infrastructures dans les rues Lauzon, de Nantes et Charron (073-02-2010);
7. Adoption du règlement d'emprunt numéro 467 - aménagement de divers parcs ainsi que l'achat d'équipements sportifs et de loisir (074-02-2010);

8. Avis de motion – règlement d'emprunt (# 460) pour des travaux de bordures, fondation, revêtement bitumineux et éclairage routier sur les rues de Montpellier, de Nîmes et de Versailles (075-02-2010) ;
9. Avis de motion – règlement d'emprunt (# 464) pour la réalisation de travaux d'aménagement du parc de l'Engoulevent et des travaux d'aménagement paysager dans les parcs de la Paruline Jaune, du parc dans la zone humide et la plantation d'arbres en bordure de rues du projet résidentiel Domaine du Parc (076-02-2010) ;
10. Avis de motion – règlement amendant le règlement 337 (infrastructures dans les rues Nationale et Lévis) afin d'augmenter le montant total de l'emprunt et de remplacer les annexes « B » et « C » (077-02-2010) ;
11. Adoption de l'offre de vente des lots 2 124 804 et 2 124 803 du cadastre du Québec situés sur l'avenue du Lac et autorisation de signature du contrat d'acquisition en faveur de la Ville desdits lots – règlement numéro 441 (078-02-2010) ;
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée (079-02-2010).

Donné à Terrebonne, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de février 2010.

Denis Bouffard, avocat  
Greffier

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
22 FÉVRIER 2010**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 22 février 2010 à 18h30, en la salle du Conseil de l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Marc Robitaille, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Nathalie Bellavance	Frédéric Asselin *
Daniel L'Espérance *	Clermont Lévesque
Denis Poitras	Sylvain Tousignant
Michel Morin	Stéphane Berthe
Paul Asselin	Jean-Guy Sénécal

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Denis Levesque, directeur général, Monsieur Luc Papillon, directeur général adjoint, et Me Denis Bouffard, greffier.

Étaient absents Mesdames les conseillères Marie-Claude Lamarche et Marie-Josée Beaupré et Messieurs les conseillers Réal Leclerc, Marc Campagna, Jean-Luc Labrecque et Michel Lefebvre.

**RÉSOLUTION NO : 068-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Michel Morin**

**APPUYÉ PAR : Paul Asselin**

**QUE** la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : 069-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Stéphane Berthe**

**APPUYÉ PAR : Sylvain Tousignant**

**QUE** l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : 070-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance**

**APPUYÉ PAR : Jean-Guy Sénécal**

**QUE** le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin de créer à même la zone 8869-89 la zone 8869-88 pour fins de parc et ajouter les usages « Hébergement, classe G, habitation à loyer modique », « garderie » et « maison de la famille » dans le résidu de la zone 8869-89 en front de la rue Rodrigue, soit adopté sous le numéro 1001-116.

Les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture était demandée en même temps que l'avis de motion.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : 071-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance**

**APPUYÉ PAR : Denis Poitras**

**QUE** le règlement modifiant les règlements numéros 104 et 104-1 (infrastructures dans la rue de l'Hortensia, entre le boulevard Laurier et la rue des Pins) par le remplacement de l'annexe « B-1 » par l'annexe « B-2 » afin d'ajouter dix lots et d'exclure deux lots au bassin de taxation pour les travaux de surdimensionnement, soit adopté sous le numéro 104-2.

Les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture était demandée en même temps que l'avis de motion.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : 072-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance**

**APPUYÉ PAR : Clermont Lévesque**

**QUE** le règlement remplaçant l'annexe « B » mentionné à l'article 5 du règlement numéro 274 décrétant des travaux d'aménagement paysager dans une zone tampon le long du chemin Sainte-Claire et en arrière-lots du boulevard Laurier, et ce, afin d'exclure deux lots et d'inclure dix lots au bassin de taxation, soit adopté sous le numéro 274-1.

Les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture était demandée en même temps que l'avis de motion.

**ADOPTÉ**

---

\* Arrivée de monsieur le conseiller Frédéric Asselin

---

**RÉSOLUTION NO : 073-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Michel Morin**

**APPUYÉ PAR : Frédéric Asselin**

**QUE** le règlement abrogeant le règlement 424 décrétant l'exécution de travaux d'aqueduc, de fondation et de revêtement bitumineux dans les rues Lauzon, Nantes et Charron et prévoyant un emprunt au montant de 1 365 000 \$ pour en payer le coût, soit adopté sous le numéro 424-1.

Les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture était demandée en même temps que l'avis de motion.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : 074-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Jean-Guy Sénécal**

**APPUYÉ PAR : Denis Poitras**

**QUE** le règlement décrétant l'aménagement de divers parcs ainsi que l'achat d'équipements sportifs et de loisir dans la ville de Terrebonne et prévoyant un emprunt n'excédant pas 3 360 000 \$, soit adopté sous le numéro 467.

Les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture était demandée en même temps que l'avis de motion.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : 075-02-2010**

**Le conseiller Denis Poitras** donne avis de motion à l'effet de présenter pour adoption, à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, un règlement décrétant des travaux de bordures, de fondation, de revêtement bitumineux et d'éclairage routier sur les rues de Montpellier, de Nîmes et de Versailles et prévoyant un emprunt n'excédant pas 776 000\$.

Dispense de lecture est demandée et copie du projet de règlement est remise aux membres du Conseil présents.

## **RÉSOLUTION NO : 076-02-2010**

**Le conseiller Jean-Guy Sénécal** donne avis de motion à l'effet de présenter pour adoption, à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, un règlement (# 464) décrétant des travaux d'aménagement du parc de l'Engoulevent et d'aménagement paysager dans le parc de la Paruline Jaune, le parc dans la zone humide et la plantation d'arbres en bordure de rues du projet résidentiel Domaine du Parc et prévoyant un emprunt pour ce faire.

---

\* Arrivée de monsieur le conseiller Daniel L'Espérance

---

## **RÉSOLUTION NO : 077-02-2010**

**Le conseiller Sylvain Tousignant** donne avis de motion à l'effet de présenter pour adoption, à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, un règlement (# 337-1) amendant le règlement 337 (infrastructures dans les rues Nationale et Lévis) afin d'augmenter le montant total de l'emprunt et de remplacer les annexes « B » et « C ».

## **RÉSOLUTION NO : 078-02-2010**

**ATTENDU QUE** le 14 avril 2009 le Conseil adoptait le règlement numéro 441 décrétant l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, des lots numéros 2 124 302, 2 124 303, 2 124 803, 2 124 804, 2 124 805, 2 124 806, 2 124 807, 2 124 870, 2 124 871, 2 124 872 et 2 124 873 du cadastre du Québec situés sur l'avenue du Lac à des fins de réserve foncière et de zone tampon et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 1 411 000 \$ ;

**ATTENDU QUE** M. Sylvain Pesant et Construction Pesant et Fils inc. ont signé les offres de vente prévues pour l'acquisition par la Ville des lots numéros 2 124 804 et 2 124 803 du cadastre du Québec pour un montant de 349 000\$ ;

**ATTENDU** la recommandation CE-2010-112-REC du Comité exécutif en date du 10 février 2010;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Morin  
APPUYÉ PAR Paul Asselin**

**QUE** le Conseil municipal accepte l'offre de vente des lots 2 124 803 et 2 124 804 du cadastre du Québec et autorise le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, le contrat d'acquisition desdits lots à intervenir entre la Ville de Terrebonne et M. Sylvain Pesant et Construction Pesant et Fils inc.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO : 079-02-2010**

**PROPOSÉ PAR : Sylvain Tousignant**

**APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance**

**QUE** la séance soit et est levée.

**ADOPTÉ**

---

Maire

---

Greffier

---